



Newsletter N° 7 – Novembre 2007

## Interview de Jean-Claude MERIC

Secrétaire Général de la FFVoile



FOURNISSEURS  
OFFICIELS

adidas

MERCURY

Orange

- Partenaire  
média FFVoile -



### SOMMAIRE

I. Interview Jean-  
Claude MERIC

II. TOPS CLUBS  
2007

L'assistance  
juridique  
téléphonique des  
clubs

L'adhésion au  
COSMOS

III. Option  
CCNS/CCNA  
Faites le bon choix

**La FFVoile :** Jean-Claude, les Tops Clubs sont un moment important de la Vie de la fédération

**Jean Claude MERIC :** *Tout à fait, depuis maintenant plusieurs années, les Tops Clubs sont l'occasion pour la FFVoile de rassembler et récompenser fortement ses clubs les plus dynamiques dans un cadre convivial pendant la période du Salon Nautique.*

*Nous avons en outre décidé de récompenser lors de la même cérémonie les meilleurs clubs en terme de délivrance des licences, les meilleurs EFV/Point plage ainsi que les meilleurs clubs sur le plan des résultats sportifs tant en habitable qu'en Voile légère ; c'est donc devenu un élément incontournable regroupant les pratiques de la FFVoile coordonnées par l'ensemble des départements de la FFVoile.*

**La FFVoile :** Quelles sont les grands projets du Département Vie Fédérale pour 2008 ?

**JCM :** *Notre maître mot est d'assurer une efficacité administrative avec le maximum de simplicité et de souplesse. Nous avons ainsi facilité la prise de licences, notamment la possibilité de prendre des licences temporaires en grand nombre en envoyant un simple fax à la FFVoile les jours de manifestations importantes. L'idée est bien de faciliter la vie de nos clubs et d'être à l'écoute de leurs besoins. Nous avons en outre mis en place des journées de formation à l'attention de nos grands clubs tant pour leurs permanents que pour leurs élus.*

*En 2008, nous envisageons d'étendre ces formations dans un cadre régionalisé afin de toucher le maximum de clubs.*

*Nous travaillons également avec nos assureurs pour proposer à nos clubs des formules adaptées à leurs besoins à des tarifs avantageux pour garantir tout ce qui n'est pas déjà couvert par l'assurance fédérale, comme à titre d'exemple le matériel du club, les bâtiments... Nous éviterons ainsi les « trous » d'assurance ou au contraire les doublons.*

**La FFVoile :** Un bilan de cette année 2007 ?

**JCM :** *Une année de travail importante où nous avons amélioré les outils à disposition de nos clubs, par exemple le Tome II du Guide du Dirigeant et où nous avons lancé une vaste étude sur nos titres afin de pouvoir encore progresser en la matière et faire de notre fédération un regroupement de structures les plus performantes possibles pour la promotion de notre sport.*

# TOPS CLUBS 2007

## LA FEDERATION RECOMPENSE SES CLUBS

Les Tops Clubs de 3 catégories :

- le Top Club FFVoile
- le Top Club EFV / Point plage,
- le Top Club compétition (Voile légère et Habitable),



103 clubs sont ainsi récompensés à l'occasion d'une cérémonie se déroulant le 8 Décembre 2007 au siège de la FFVoile, avec des remises de prix d'une valeur globale de plus de 50 000 € !

Cette cérémonie permet ainsi à la FFVoile de récompenser l'activité de ses clubs dans leur grande diversité (habitable, Voile légère, licences club FFVoile, licences enseignement, politique d'insertion...). La FFVoile reste fidèle à son principe : « La FFVoile c'est tout la voile ».

Elle met ainsi en valeur un grand nombre de clubs qui évoluent aussi bien sur le littoral que dans les plans d'eau intérieur et insiste sur le grand nombre d'activités développées par nos clubs.

Cette édition connaît quelques évolutions mettant notamment en exergue quelques différents axes de la politique de la FFVoile :

- l'intégration de l'habitable avec la récompense des meilleurs clubs des trois premières divisions de la formule HN France,
- la remise de prix pour les meilleurs projets d'insertion,
- la récompense des clubs champions de France minimes, un prix de l'action innovante...

C'est aussi l'occasion de récompenser des licenciés tirés au sort parmi les clubs récompensés au Top Club FFVoile.

La FFVoile par ce biais est fidèle à son objectif majeur du mandat axé sur l'augmentation de ses licences



### Seront récompensés :

#### Pour le Top Club FFVoile :

- Le 1<sup>er</sup> Club de chaque région et celui ayant eu la meilleure progression (\*\*), en nombre de licences club FFVoile (à la date du 15/11/2007)
- Le meilleur Club de France en terme de délivrance de licences club FFVoile, en terme de licence club jeunes FFVoile, en terme de délivrance de primo licences, en terme de progression dans la délivrance des licences club FFVoile

\*\* A l'exception des nouveaux affiliés. En cas d'égalité, le club ayant délivré le plus de licences club FFVoile sera déclaré vainqueur.

#### Pour le Top Club EFV / Point Plage :

- Les meilleures Ecoles Françaises de Voile et les meilleurs Points Plage,
- Les meilleures Ligues Régionales
- Les meilleurs projets Insertion



#### Pour le Top Club Compétition :

- Les trois premiers clubs du Championnat de France des Clubs dans les 5 familles de pratique (windsurf, catamaran, dériveur, quillard de sport, voile radiocommandée)
- Les clubs champions de France Minimes
- Le prix de l'action innovante décerné à la ligue d'Aquitaine de Voile pour son opération « Cadets de Gascogne »
- Les trois premiers clubs des 3 premières divisions de la Formule HN France

#### Les nouveautés 2008 concernant le Top Club FFVoile

Il s'agit de l'évolution de la partie du Top Club qui récompense les clubs sur la vente des licences et gérée par le département Vie Fédérale de la FFVoile.

A partir de 2008, nous récompenserons les catégories suivantes :

- le meilleur club par région en terme de délivrance des licences clubs FFVoile **à condition qu'il n'y ait pas de baisse par rapport à l'année précédente.**

**En cas de baisse, sera récompensé le meilleur club de la ligue, en progression, en terme de délivrance des licences clubs FFVoile.**

- le club ayant eu la meilleure progression (par rapport à l'année précédente) par région en nombre de licences clubs FFVoile délivrées (à l'exception des nouveaux affiliés)

- enfin au plan national, chaque année seront récompensés des clubs, parmi différentes catégories (meilleurs primo licenciés, meilleurs clubs, meilleures progressions, meilleurs jeunes, coup de cœur, clubs performants sur plusieurs années....) à déterminer et variant d'une année sur l'autre, qui auront eu des résultats significatifs et remarquables en terme de délivrance de licences.

A partir de 2008, pour ce qui concerne les catégories de meilleur club par région et de meilleure progression par région, elles seront maintenues chaque année afin que les clubs puissent influencer sur leurs classements dès le début d'année.

De même des classements intermédiaires seront réalisés chaque trimestre avec publication dans la newsletter, mise en valeur des clubs primés et envois de cadeaux pour quelques uns de ces clubs qui seront tirés au sort.

**Une volonté forte de la FFVoile de mettre le projecteur sur les clubs jouant le jeu de la licence dans chaque région, de le faire savoir et de doter les clubs primés !**



## Actualité juridique et règlementaire

### **L'assistance juridique des membres de la FFVoile**

La FFVoile prévoit une assistance juridique téléphonique gratuite pour le compte de ses membres – utilisez la !

La société DAS, partenaire de la FFVoile est à votre disposition du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 au numéro suivant : 02 43 39 35 41.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site Internet de la FFVoile à l'adresse suivante :

[http://www.ffvoile.net/ffv/public/les\\_clubs1/protection\\_juridique\\_presentation\\_club.pdf](http://www.ffvoile.net/ffv/public/les_clubs1/protection_juridique_presentation_club.pdf)

Cette assistance est gratuite pour les clubs de voile, et reste largement sous utilisée, n'hésitez donc pas à leur poser vos questions.

En cas de problème persistant vous pouvez contacter les services juridiques de la FFVoile à l'adresse suivante [reglementation@ffv.fr](mailto:reglementation@ffv.fr)

### **L'adhésion au COSMOS : le bon réflexe**

En ces années de mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport, la FFVoile vous réitère son conseil d'adhérer au COSMOS.

Vous bénéficierez ainsi des conseils et documents pédagogiques édités par les spécialistes en la matière.

Cette démarche doit vous permettre d'éviter les pièges tendus aux employeurs que vous êtes et d'appliquer au plus juste les nouvelles dispositions de l'accord.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site Internet du COSMOS :

[www.cosmos.asso.fr](http://www.cosmos.asso.fr)

## **Option CCNS / CCNA : Faites le bon choix**

Selon les termes de la CCNS, les clubs ayant appliqués la Convention Collective de l'animation avant 1998 peuvent opter pour le maintien de la CCNA avant le 31/12/2008 (en respectant un certain formalisme).

La FFVoile préconise à ces structures de ne pas opter pour la CCNA ; il leur suffit pour cela de ne rien faire (pas de formalisme particulier).

En effet, la FFVoile rappelle qu'une fois l'ensemble des dispositions de la CCNS étendues, et notamment celles relatives à la modulation du temps de travail, la CCNS s'avèrera plus adaptée aux emplois d'encadrement sportif dans nos structures.

En fin, la FFVoile rappelle également qu'en cas de passage de la CCNA à la CCNS, les salariés déjà en poste conservent les avantages acquis antérieurement sous la CCNA.

A l'inverse, les clubs optant pour la CCNA ne pourront plus faire bénéficier leurs salariés des dispositions de la CCNS.

Le Bureau Exécutif de la FFVoile s'est prononcé pour conseiller à nos clubs dans cette situation d'opter pour la Convention Collective Nationale du Sport.

**Faites le bon choix pour le développement de votre club : optez pour la CCNS et adhérez au COSMOS**

## EDITIONS FFVOILE : Le Tome II du Guide du Dirigeant

Le Tome II du Guide du Dirigeant va paraître !



La FFVoile va bientôt envoyer à l'ensemble de ses clubs, Ligues et CDVoiles le Tome II du Guide du Dirigeant afin de vous fournir un outil de synthèse constitué de fiches pratiques sur les thèmes essentiels à la gestion des clubs.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques à la FFVoile afin de faire évoluer l'ouvrage et de l'améliorer.

En outre, les actualisations du Tome I vont également vous être envoyées afin que vous puissiez avoir à votre disposition les nouveaux textes applicables.

**La Newsletter ClubFFVoile :  
Un outil interactif avec les membres de la FFVoile**

**Si vous souhaitez voir un sujet traité dans la newsletter ClubFFVoile où bien si vous avez des remarques à nous faire parvenir, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :**

**[newsletterclubffvoile@ffv.fr](mailto:newsletterclubffvoile@ffv.fr)**

**Nous ne manquerons pas de tenir compte de vos remarques afin de vous apporter la plus grande satisfaction.**

**Très cordialement**

**L'Equipe de la Newsletter ClubFFVoile**

**Toute l'actualité de la FFVoile est disponible sur le site Internet de la Fédération à l'adresse suivante :**

**[www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)**